

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE  
POLICE NEUCHÂTELOISE

## Communiqué de presse

### Délit de chauffard et infractions graves à la circulation routière

**Un automobiliste a été flashé à 142 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h sur le Plat-de-Boinod à La Chaux-de-Fonds. Un usager d'une trottinette électrique a été contrôlé à Bôle à une vitesse de 45 km/h qui est d'origine limitée à 20 km/h.**

Deux infractions graves à la circulation routière sont survenues le samedi 06 avril et le mercredi 10 avril 2024 dans le canton de Neuchâtel.

#### **Automobiliste flashé à 142 km/h sur le Plat-de-Boinod à La Chaux-de-Fonds**

Samedi 06 avril 2024 à 23h29, lors d'un contrôle radar sur la route cantonale au lieu-dit Plat-de-Boinod à La Chaux-de-Fonds, un automobiliste de 40 ans domicilié dans les Montagnes neuchâteloises a été flashé à 142 km/h alors qu'il circulait en direction de La Chaux-de-Fonds sur un tronçon limité à 80 km/h.

L'intéressé a été entendu par la police neuchâteloise, son permis de conduire a été saisi et transmis à l'autorité.

#### **Usager d'une trottinette électrique circulant à 45 km/h**

Lors d'un contrôle de circulation à Bôle le mercredi 10 avril 2024 vers 11h00, un usager d'une trottinette électrique a été contrôlé à une vitesse d'environ 45 km/h à la montée. L'usager de 22 ans domicilié sur le Littoral neuchâtelois possédait une télécommande permettant de débrider la vitesse, pouvant atteindre 83 km/h. De plus, la trottinette présentait des défauts techniques pouvant représenter un danger ; les freins avant et arrière étaient inefficaces.

Étant dépourvu de plaquette informative, l'engin électrique susmentionné a été saisi par la police neuchâteloise pour contrôle.

La police neuchâteloise rappelle que l'usage de la trottinette électrique est réglementé et que la vitesse maximale est limitée à 20 km/h avec une puissance à 500 W.

Retrouvez des renseignements sur l'utilisation des trottinettes électriques sur le site du SCAN : <https://www.scan-ne.ch/vehicule/cyclomoteurs-velos-electriques-etc/renseignements/>.

#### **Contact :**

**Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, [police.presse@ne.ch](mailto:police.presse@ne.ch),  
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 16 avril 2024